

# **DISONS NON à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté!**

Le Sénat examine, du 20 au 26 janvier, une proposition de loi sur l'«aide à mourir».

S'il était adopté le 28 janvier, ce texte, parmi les plus permissifs au monde, menacerait les plus fragiles et remettrait en cause le respect dû à toute vie humaine.

## **Ne restons pas silencieux**

**Ensemble, affirmons notre attachement à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs, capables de soulager les douleurs aiguës, et soucieux d'un accompagnement, sont la véritable aide jusqu'au bout.



Conférence  
des évêques  
de France

*«On ne joue pas  
avec la vie.»  
Interpellez votre  
parlementaire:*

